

COMMUNIQUE DE PRESSE

Plan régional santé environnement 2024-2028 : dites-nous ce que vous en pensez !



Notre santé, on le sait tous, est en grande partie déterminée par notre environnement. Qualité de l'air, qualité de l'eau, qualité des sols, qualité de l'habitat, qualité de vie, qualité des écosystèmes, tous ces éléments ont un effet direct sur notre santé. Les préserver, les améliorer est essentiel pour notre avenir et pour celui du monde animal et végétal.

Quelle est la situation en région Centre Val de Loire ? Quels sont les problèmes et les solutions spécifiques ? Que décidons-nous de faire ensemble pour améliorer la santé environnement ici ? Nous y avons réfléchi, et nous avons besoin de votre avis.

Nous avons préparé un plan spécifique à notre région, le 4ème Plan Régional Santé Environnement Centre-Val de Loire (2024-2028) en concertation avec de nombreux acteurs : collectivités, organismes publics, scientifiques, associations et monde économique ont été sollicités pour proposer, prioriser et s'engager dans la mise en œuvre du plan.

Ce plan est construit en 4 axes :

- Axe 1 : sensibilisation, information et formation en santé environnement
- Axe 2 : santés environnementale, végétale, animale et humaine
- Axe 3 : réduction et prévention des risques environnementaux
- Axe 4 : des environnements favorables à la santé

C'est maintenant à vous, habitants et habitantes de la région, de nous dire ce que vous en pensez. Vous pouvez réagir à nos propositions, en proposer de nouvelles, nous dire ce qui compte le plus pour vous.

Pour cela il suffit de cliquer ici :

https://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/prse4-dites-nous-ce-que-vous-en-pensez-a4722.html#H_Plan-regional-sante-environnement-2024-2028-dites-nous-ce-que-vous-en-nbsp

Vous avez jusqu'au 5 novembre 2023 pour réagir, nous attendons vos contributions